

Focus | Grille d'analyse pour choisir un manuel de lecture

Le conseil scientifique de l'éducation nationale a défini en fonction des données scientifiques et des analyses de terrain les caractéristiques d'un manuel de lecture en CP.

Il permet un enseignement systématique des correspondances graphèmes-phonèmes. Chaque leçon introduit une ou quelques correspondances (lettre ou chaîne de lettres et sa prononciation spécifique).

Il privilégie l'enseignement qui va du graphème au phonème pour minimiser la charge de mémoire.

Il ne propose en début d'année qu'une seule relation graphème-phonème à la fois : par exemple, « o » se prononce /o/ (attention aux manuels qui montrent immédiatement toutes les écritures possibles d'un son, ce qui fait trop de choses à retenir).

Il privilégie les apprentissages concentrés en début d'année sur les relations simples et univoques : par exemple des voyelles (a, i, é, ou, on, etc.) et de nombreuses consonnes (b, d, f, j, l, m, n, p, t, v, etc.).

Il ne propose que des mots et des textes décodables (un texte décodable est défini comme un texte contenant une forte proportion de mots réguliers composés de relations graphèmes-phonèmes qui ont déjà été enseignées).

Il accorde une part importante aux activités de décodage accompagnées d'activités d'encodage portant sur les mêmes configurations (exercices d'écriture en parallèle avec la lecture).

Sa progression est rationnelle, du plus simple au plus complexe ; elle est établie selon la fréquence et la régularité des graphèmes (cf tables de fréquence).

L'apprentissage des correspondances graphèmes-phonèmes se fait à un rythme rapide : tempo de 14 ou 15 correspondances étudiées pendant les neuf premières semaines.

Les révisions sont très régulières : éléments appris dans les semaines ou les mois qui précèdent révisés régulièrement pour faciliter la mémorisation et l'automatisation.

Il offre des textes à lire d'une complexité et d'une longueur progressive (structure des textes adaptée aux capacités linguistiques des enfants), variés, attrayants, de plus en plus complexes et abondant des genres diversifiés. Il distingue bien les textes lus par l'adulte et les textes lus par les élèves.

Il distingue clairement les activités qui relèvent de l'enseignement et de l'apprentissage du décodage et de l'encodage, des activités qui relèvent de l'apprentissage du langage et de la compréhension orale et écrite.

Il donne envie de lire, et fait pratiquer intensément la lecture de textes décodables, afin d'automatiser le décodage et de favoriser le développement de la voie lexicale.

Il apporte aux élèves des outils efficaces pour accéder au sens de ce qu'ils lisent, d'abord à l'oral puis en intégrant progressivement l'écrit, en visant le développement du vocabulaire et l'apprentissage des aspects formels du langage (morphologie et syntaxe).

Il facilite l'accès à un vocabulaire riche, voire ambitieux, travaillé d'abord à l'oral, puis, dès que possible, à la fois à l'oral et à l'écrit et constitue un support de qualité pour enseigner le vocabulaire (morphologie des mots, catégorisation et dérivation).

Il favorise l'enseignement explicite de la morphologie flexionnelle (par exemple marques de genre et de nombre les plus fréquentes (par exemple, le « s » final des noms au pluriel, la terminaison « -ent » des verbes, le « e » final des adjectifs au féminin).

Il permet un enseignement explicite et structuré de la compréhension – réfléchir et raisonner sur le contenu des énoncés- clairement identifié, régulier et distinct de l'enseignement du décodage.

- analyser les morphèmes grammaticaux qui indiquent le genre, le pluriel, le temps des verbes, etc ;
- comprendre les mots grammaticaux qui décrivent l'espace (« sur », « sous », « dans », etc.) et le temps (« avant », « après », « pendant », etc.);
- comprendre la causalité ;
- comprendre les références (par exemple, parvenir à déterminer qui est mentionné par un pronom comme « il », « lui », etc.);
- cerner le sens approximatif d'un mot inconnu à partir du contexte ;
- sélectionner la signification d'un mot polysémique dans son contexte ;
- interpréter des structures syntaxiques complexes (relatives, passives, etc.) ;
- savoir distinguer ce qui est dit (l'explicite) et ce qui est implicite. Le travail sur l'implicite permet de travailler différents types d'inférences et d'apprendre à faire la part entre ce que dit le texte et ce que l'on sait ;
- repérer l'idée principale d'un paragraphe, la résumer ou la reformuler avec ses propres mots ;
- dégager l'interprétation essentielle des autres informations accessoires afin de pouvoir répondre à une question.

La partie dédiée à la compréhension peut, le cas échéant, faire l'objet d'un manuel séparé du manuel d'enseignement du code alphabétique.

D'après *Pédagogie et manuels pour l'apprentissage de la lecture, conseil scientifique de l'éducation nationale, 2018/9*⁵¹

51 — https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conference_role_experimentation_domaine_educatif/MANUELS_CSEN_VDEF.pdf